

## **Jean-Baptiste André Godin à Hourlier, Anceaux, Desquibet et Cie, 24 janvier 1887**

**Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### **Les folios**

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### **Informations sur le document source**

CoteFG 15 (26)

Collation2 p. (304r, 305r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### **Citer cette page**

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Hourlier, Anceaux, Desquibet et Cie, 24 janvier 1887, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 12/01/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/52257>

### **Informations sur l'édition numérique**

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### **Présentation**

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[24 janvier 1887](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère

Destinataire[Hourlier, Anceaux, Desquibet et Cie](#)

Lieu de destination Saint-Michel-en-Thiérache (Aisne)  
Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

## Description

Résumé Sur une pétition en faveur d'un minimum salarial. Hourlier, Anceaux, Desquibet et Cie ont écrit à Godin au sujet de sa proposition d'entente amiable des patrons de l'industrie de la fonderie pour le relèvement des salaires des ouvriers et ouvrières. Godin explique qu'il n'a pas recueilli assez de signatures mais qu'il a décidé d'adresser aux chambres une pétition signée par tous les ouvriers de la contrée. Il lui envoie le numéro du *Devoir* contenant la pétition.

Notes La pétition des ouvriers de la fonderie Hourlier, Anceaux, Desquibet et Cie est conservée au Cnam dans le fonds Godin (FG 13 (6) (b)).

## Mots-clés

[Fonderie](#), [Pétitions](#), [Travailleurs et travailleuses](#)

Personnes citées

- [Assemblée nationale \(France\)](#)
- [Sénat \(France\)](#)

Œuvres citées« Pétition demandant une sanction à la loi du 21 mars 1884 sur les Syndicats ouvriers, et par cette sanction un remède aux crises du travail et de l'industrie », *Le Devoir*, t. 11, n° 437, 23 janvier 1887, p. 50-55. [En ligne : <https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.11/53/100/838/0/0>, consulté le 24 novembre 2023]

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

---

Guise Familistère 26 janvier 1830

Messieurs Houelier, Anceaux,  
Desqueilbet et compagnie.

Vous m'avez fait l'honneur de m'écrire au sujet de la proposition d'entente amiable que j'ai faite aux patrons de l'industrie de la fonderie en novembre dernier, afin d'arriver au relèvement des salaires.

Je n'ai pu réunir suffisamment d'adhésions pour espérer que ma proposition puisse aboutir par la voie que j'avais d'abord envisagée comme pratique.

Nous nous sommes donc décidés à adresser aux Chambres une pétition qui va être signée par tous les ouvriers de notre contrée. Je vous fais adresser à ce sujet un numéro du Dévoir dans lequel est insérée le texte de la pétition.

S'il entrat dans vos vues de faire la même chose chez vous, je pourrais vous adresser des Formules imprimées de pétition, en modifiant l'en-tête de la manière qu'il vous conviendrait de m'indiquer.

Veuillez, je vous prie, Messieurs, me faire connaître votre intention et agréer mes parfaites civilités

Gordin